



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUNDI 8 JUILLET 2019

HARCELEMENT DES DAUPHINS : NON AUX OPÉRATEURS TOURISTIQUES PEU SCRUPULEUX

Alors que les beaux jours sont de retour et que les vacances d'été démarrent, les sorties pour observer les dauphins, baleines et autres cétacés ont le vent en poupe. Un attrait pour les mammifères marins qui pousse certains opérateurs peu scrupuleux à aller toujours plus loin, jusqu'à proposer à leurs clients de nager avec ces animaux. Si l'activité fait rêver sur le papier, elle s'avère en réalité dangereuse à la fois pour les clients et pour les cétacés. France Nature Environnement et le Groupe de Recherche sur les Cétacés, qui demandent l'interdiction de cette pratique, lançaient l'alerte il y a 2 ans. Cette année, France Nature Environnement a réalisé un classement des opérateurs de sorties cétacés pour permettre aux amateurs d'observation de mammifères marins de mieux choisir leur prestataire.

Derrière l'image de carte-postale, des pratiques peu éthiques

En France, la nage commerciale avec des cétacés sauvages se développe essentiellement en Méditerranée (entre mai et septembre) et Outre-mer (toute l'année) et ne nécessite pas l'obtention d'une licence pour l'opérateur. C'est notamment pour cette raison que l'activité s'est intensifiée durant ces dernières années, au point qu'elle nuit maintenant lourdement à certains opérateurs de « *whale-watching* » traditionnel et respectueux des animaux, tant ces animaux sont stressés et éparpillés.

Car pour permettre à leurs clients de nager avec les dauphins, baleines et cachalots, les opérateurs les traquent avec des avions de repérage à basse altitude, qui couvrent une zone étendue jusqu'à au moins 20 milles au large. Ces pratiques peuvent provoquer l'interruption de l'alimentation et de la reproduction de l'animal, ou encore l'éclatement du groupe et la séparation des nouveau-nés et de leurs mères... et les impacts répétés dans le temps peuvent être très dommageables. Malgré l'arsenal juridique existant pour lutter contre la perturbation intentionnelle des cétacés, les sanctions sont peu dissuasives et, dans les faits, aucun opérateur n'a encore jamais été sanctionné.

Alexandre Gannier, président du Groupe de Recherche sur les Cétacés et expert scientifique reconnu de l'écologie de ces animaux, rappelle que : « *comme les autres mammifères, baleines, cachalots et dauphins ont besoin de temps de tranquillité pour se reposer, pour socialiser et se reproduire, ainsi que pour se nourrir bien sûr. Pour cette raison, le code de bonne conduite mis au point par des experts stipule qu'une distance d'au moins 100 mètres doit séparer les cétacés des bateaux observateurs. Cette distance est une condition nécessaire à l'observation respectueuse des cétacés sauvages* ».

France Nature Environnement publie un classement des opérateurs de sortie cétacés

France Nature Environnement et le Groupe de Recherche sur les Cétacés se battent depuis plusieurs années pour l'interdiction de la pratique de la nage commerciale avec les cétacés dans les eaux territoriales françaises, et ont même [lancé une pétition](#). « *Le combat pour l'interdiction de cette activité néfaste pour les populations de dauphins, baleines et cachalots continue. Le milieu marin n'est pas une aire de jeu où tout est permis ! En attendant cette*



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

interdiction, les citoyens ont le pouvoir d'influencer les opérateurs en choisissant d'aller observer les cétacés de manière éthique », explique **Michel Dubromel, président de France Nature Environnement**.

Afin de permettre aux amateurs de mammifères marins de faire les bons choix, France Nature Environnement a référencé et classé les opérateurs de sortie cétacés en Méditerranée à partir de 3 critères :

- Pratique de la nage avec les dauphins ou autres cétacés
- Assistance aérienne pour repérer les dauphins ou autres cétacés
- Obtention de la distinction High Quality Whale Watching reconnue par l'Etat qui implique une approche des dauphins et des baleines respectueuse du Code de bonne conduite pour l'observation des cétacés de Méditerranée édicté par les accords Pelagos et ACCOBAMS.

Quel opérateur choisir pour voir des dauphins ou autres cétacés ?				
France Nature Environnement a analysé les offres de 24 opérateurs en Méditerranée autour de 3 critères. La nage et le survol en avion perturbent ces animaux. L'observation bénéficiant de la distinction High Quality Whale-Watching (HQWW) se révèle bien moins nuisible.				
Département	Opérateur	Nage	Assistance aérienne	Label HQWW
Corse	Nave Va			✓
	Promenades en mer du cap Corse "San Paulu"			✓
Alpes -Maritimes	ActiLoisirs		⚠	
	Affètement maritime villefranchois		⚠	
	Cala Rossa Dream	⚠	⚠	
	Méditerranée pêche découverte			✓
	Moguntia - Nage avec Dauphins	⚠	⚠	
	Nager avec les dauphins Annett	⚠	⚠	
	Nature Essentielle			✓
Hérault	Terre Marine			✓
Pyrénées Orientales	Catalogne Transports maritimes			✓
	Compagnie maritime Roussillon croisières			✓
	Navivoile			✓
Var	Découverte du vivant			✓
	Espace Mer			✓
	Jack Martins Adventure			
	L'Atlantide 1			✓
	Le chant des dauphins			✓
	Les bateaux verts		⚠	
	My sail croisière méditerranée			✓
	Sanary aventure marine			
	Sea Adventure			✓
	Vedettes îles d'or et Le Corsaire		⚠	
	Vertical Horizon - Even Crew			✓



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

La fédération rappelle néanmoins que seuls des contrôles réguliers permettront de juger de la bonne application du code de bonne conduite. Elle incite les citoyens à se saisir de cette problématique et à poser des questions sur les pratiques des opérateurs avant d'embarquer.

Pour aller plus loin

Lire le dossier : [Pourquoi faut-il interdire la nage commerciale avec les dauphins sauvages ?](#)

Voir la pétition : [Mettons fin au harcèlement des dauphins sauvages](#)

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 71 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook, Twitter (@FNEasso) et LinkedIn.